

Journée d'exploration de pratique Mettre en œuvre des plans de coopération, des conventions d'articulation... : pourquoi, comment ?

Jeudi 5 mars 2015 - de 9h30 à 17h
Pélussin (42)

À chaque échelon de collectivités se mettent en place des projets de territoire et des programmes d'actions.

Dans une période de forte tension budgétaire...

→ comment inventer de nouvelles modalités de fonctionnement et d'organisation pour amplifier l'action publique ?

→ comment dépasser les logiques de compétition et de concurrence entre territoires et entre structures pour :

- donner plus de sens aux actions
- gagner en lisibilité et en crédibilité auprès des financeurs
- maintenir la capacité à faire émerger des projets
- consolider les financements en vue des contreparties européennes...

Les plans de coopération, conventions d'articulation ou de partenariat... font partie des solutions dont les collectivités et les acteurs peuvent se saisir pour organiser avec d'autres la mise en œuvre concertée d'une stratégie, d'un plan d'action, d'un projet...

Pour alimenter la réflexion et accompagner l'action des acteurs, cette session d'exploration de pratique vise à :

- explorer les solutions mobilisées par les structures et les territoires pour travailler en plus étroite synergie... tant verticale que horizontale
- identifier les freins à coopérer et en cerner les impacts
- découvrir des expériences, des approches testées et en mesurer la plus-value
- réfléchir ensemble aux conditions et modalités de leur appropriation et de leur déclinaison sur les territoires.

Au programme

- Décryptage :
 - ✓ investiguer le « qui fait quoi comment » dans un projet ou dans un territoire
 - ✓ en déduire les marges de manœuvre en matière de coopération / coordination
- Focus sur les pratiques :
 - ✓ découvrir des solutions et des outils mobilisables : vocation, fonctionnements, valeur ajoutée et limites
- Projection :
 - ✓ décliner ces modes de faire dans son environnement professionnel : applications possibles, conditions requises, mode d'action

Une journée de travail

→ **co-animée** par Anne Carton - directrice de Cap Rural - et Dominique Bernier - chargée de mission Coopérations entre acteurs.

→ **réservée idéalement à des binômes ou trinômes par territoire** : élu(e)s, agents ou techniciens, acteurs de la société civile organisée (CLD, GAL, associations/clubs d'entrepreneurs...)

Ces questions vous intéressent ? vous concernent ?

Venez contribuer aux échanges, témoigner de vos pratiques et réfléchir en groupe aux pistes et leviers d'actions ! >> [accédez au formulaire d'inscription](#)

À noter que pour faciliter la qualité des échanges et des réflexions le nombre de participants est limité à 15 personnes.

Pour toute question...

Dominique Bernier
06 66 46 62 76
cooperationsentreacteurs@caprural.org